

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 15 Avril 1873. — No. 13.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE

Treizième entretien sur la famille.—Chronique.

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Troisième devoir.—*De la surveillance.*

Les parents doivent apporter un grand discernement, pour choisir les maîtres chez lesquels ils veulent placer leurs enfants, en qualité de domestiques.

Pères et mères, si la modicité de vos ressources vous oblige de placer vos enfants, en qualité d'apprentis ou de domestiques, ne les placez jamais, à aucun prix, dans certaines maisons où leur innocence, et peut-être leur foi, se trouveraient exposées. En effet, quelle fortune, quels biens de la terre peuvent être comparés à ces deux trésors de l'âme? Et, quand ils les auront perdus par votre faute, comment pourrez-vous